

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication P R I N O T H	Type A L L 2 0 0 0	Fiche d'homologation N° CH 5647 06
--	--	-----------------------	---------------------------------------

Constructeur Identification	PRINOTH AG., Schneefahrzeuge, I-39046 St.-Ulrich (Italia) sur la plaquette du constructeur "ALL" devant le N° du châssis -
Plaquette constructeur	à l'intérieur de la cabine, à droite, sur le montant arrière de la porte
N° du châssis	à l'arrière, à gauche sur la dernière traverse
Identification du moteur	"131 C4 000" à gauche, à l'avant latéralement sur le bloc, sous le distributeur d'allumage
Importateur principal	Schläpfer-Fahrzeuge AG., 8620 Wetzikon
A partir du 01.10.84 =	PRINOTH SCHNEEFAHRZEUGE AG., 8645 Jona

Châssis	**)	Nombre de roues	**)
Nombre d'essieux	entraînement hydrostatique, sur les chenilles		
Direction	entraînement hydrostatique		
Transmission	sans paliers		
Nombre de vitesses	Entraînement sur le dernier essieu		
Frein de service	entraînement hydrostatique		
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues d'entraînement (sur le dernier essieu)		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, levier avec secteur		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circuits	-		

Carrosserie	préparation des pistes		
Nombre de portes	2 ou 3	Compteur de vitesse	-
Ceintures sécurité	av -	ar	-
Cale	-	Rétroviseurs	gauche + droite
Antivol	-		
Nombre de places	1 2 av. 2	centre	ar
Dimensions	intérieur	extérieur	
Longueur	x) xx)	2800	Empattements 1680 /
Largeur	§) 2180/2480	Essieu double	av ar
Hauteur	-	2100	Voies av 1400 ar 1400
Porte à faux	av xx)	610	Voies av - ar -
	ar xx)	510	Voies ar - ar -
Distance volant - vers l'avant du véhicule	-	Braquage ø	g 3500 d 3500
Largeur	2180 mm avec chenilles de 780 mm de largeur		
Largeur	2480 mm avec chenilles de 930 mm de largeur		

Moteur	F I A T	Type	131 C4 000
Marque	en ligne	Temps	4
Construction	B	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindres	4
Refroidissement	84,0	Course	90,0
Alésage	1994	CV-impôt	10,15
Cylindrée	82 DIN	à V/min	5500
Puissance en kW	80,0 dB/A	à V/min	5500 +)
Bruit à l'arrêt	1 = 620 x 160 x 100 mm		++)
Silencieux	CO = 3,2 % à 900 t/min		
Mesure des gaz	Déparasitage OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = A + 2		

Poids :	avant	arrière	total
Poids à vide	véhicule de base sans engins complémentaires		1220 xx)
Charge utile			-
Poids total			1220
Poids garantis			1700
Pneus	4.00 - 8		
Ply / bar	6 / 8,0		
Charge	4 x 1200		
pour V max	25		
Jantes	2.50 C x 8 acier		
	mécanique		automatique
Gar poids remorqueable avec/sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorqueable testé			
Charge garantie sur le toit			
Vitesse maximale selon le constructeur			24 km/h
testée	km/h à V/min		au moteur
			prise de force

§)	
Équipement	
Feux de route	HELLA K 21 032/ K 21 037
Feux de croisement	HELLA K 21 032/ K 21 037
Feux de position	HELLA K 21 032/ K 21 037
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	-
Clignoteurs	av 1 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av ar I (E)
Feux de gabarit	av ar
	1/ feu orange CH 1 2000 / CH 1 1290 06
Feux complémentaires	3/ lampes de travail avec lampe-témoin
Eclairage plaque	-
Essuie-glace	2/ balais
Avertisseurs	MIXO TR 89 CH 5 0102 03 sans lave-glace
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial) *)	
Marque et type	P R I N O T H	ALL 2000
Homologation N°	CH 5647 06	
Carrosserie	préparation des pistes	
Places	total 2	avant 2
Poids à vide	selon l'équipement	Carburant B
Charge utile	=	CV-impôt 10,15
Poids total	1700	Cylindrée 1994

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *) Immatriculation : immatriculation comme chariot à moteur, voir CH 8647 01
- Véhicule spécial : véhicule à chenilles
- ***) Essieux / roues : 3 essieux porteurs + 1 essieu tracteur
6 roues porteuses + 2 roues tractrices.
- +) Mesure du bruit : mesure à l'arrêt selon l'annexe 4 de l'OCE.
- ++) Insonorisation : tôle d'absorption sous le moteur; l'intérieur du capot insonorisé.
- x) Surface de chargement : autorisé max. 1,5 m² (OCE, article 41, alinéa 1/b).
- xx) Poids : avec les chenilles de 930 mm, largeur du véhicule 2480 mm, le poids du véhicule augmente de 60 kg.
- Engins complémentaires : lame niveleuse AV : longueur et porte à faux AV = + 650 mm / augmentation du poids = + 60 kg
poutre niveleuse AR: AR = + 650 mm / = + 25 kg
fraise à neige : AR = + 650 mm / = + 80 kg
- §) Équipement : pour les véhicules d'une largeur de 2480 mm, des feux de gabarit sont exigés (LC 13.09.82)

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb aux vis du boîtier des commandes;
- 116 - feu orange obligatoire; ne peut être utilisé que pour le service hivernal de la voirie;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 400 - pour véhicules d'une largeur de 2480 mm, de nuit et par mauvais temps, pour des courses sur la voie publique, des feux de gabarit montés aux distances prescrites doivent exister; ils ne doivent pas être montés à demeure.

Lieu et date de l'homologation Winterthour, 15.09.82

Remplace FH CH 5647 06 du 15.09.82
01.10.84 - Nouvel importateur

Service fédéral d'homologation

Jak